

## Les espaces marginalisés en milieu montagnard en Algérie (Cas de la Wilaya de Jijel)

### Résumé

L'espace algérien n'a pas suivi une dynamique linéaire et homogène en fonction des caractéristiques et spécificités locales de chaque région. Au contraire on y relève de fortes disparités et perturbations territoriales héritées et nouvelles.

Afin d'atténuer ces disparités et limiter l'instabilité démographique qui en résulte notamment en milieu montagnard, l'Etat algérien a opté, dès la décennie des années 1970, pour une politique pragmatique de mise en valeur économique. Sur le plan territorial, celle-ci s'est soldée par la mise en place de remodelages administratifs successifs, visant à corriger les dichotomies spatiales qui étaient à l'origine de multiples disfonctionnements de l'espace et du système urbain. En dépit de ces actions, et de toutes les mesures en faveur d'un développement économique et spatial cohérent, force est de constater que la plupart des régions en Algérie ne parviennent point à s'insérer dans un schéma d'organisation territoriale adéquat.

Le cas des espaces localisés dans la partie nord du Tell oriental, entre les wilayas de Mila et de Jijel, constitue un bon exemple pouvant nous éclairer sur la notion de marginalité spatiale en milieu montagnard.

Afin de donner visage à ce type d'espace marginalisé, et essayer de le définir, notre approche s'est fondée sur une série de paramètres naturels, démographiques, économiques et relationnels.

**Dr. A. LEKEHAL**  
Département  
d'Aménagement  
du Territoire  
Université Mentouri  
Constantine, Algérie

### ملخص

شهد التنظيم المجالي في الجزائر عدة تحولات نتيجة لسياسات تنموية مختلفة بدءا بالفترة الاستعمارية إلى المرحلة الراهنة. لكن كثيرا ما تخللت هذه السياسات التنموية العديد من الفوارق من حيث التنظيم وتوزيع الإمكانات الاقتصادية والبشرية سيما بالمناطق الجبلية المهمشة التي تفاقمت بها الفوارق وأصبحت عرضة لظاهرة النزوح الريفي نحو المدن الكبرى ومن بين المجالات التي تعكس بوضوح هذه الظاهرة المناطق الجبلية بالنثل الشرقي الجزائري بجنوب ولاية جيجل.

En dépit d'une série d'actions de développement et d'aménagement régional entreprise par l'Etat algérien durant plus de deux décennies, force est de constater que des disparités importantes continuent de marquer certaines régions du pays. Les contrastes sont aussi profonds et d'ampleurs considérables lorsqu'il s'agit de zones enclavées situées en milieu montagnard sans ressources.

L'étude des espaces localisés dans la partie orientale du Tell au sud de la wilaya de Jijel peut servir d'exemple type susceptible de nous éclairer sur la notion de marginalité spatiale. Il s'agit en effet d'une zone où toutes les composantes, qu'elles soient géographiques, économiques ou humaines, symbolisent la présence d'une marginalité très prononcée.

### **CONTEXTE GEOGRAPHIQUE ET ASPECTS DEMOGRAPHIQUES: un milieu montagnard enclavé à peuplement épars dense**

De par leur situation géographique contraignante et l'accumulation historique défavorable qu'ils ont subies, ces espaces n'ont pas connu de transformations économiques à même de leur permettre de sortir de l'ornière du sous développement. Ils se caractérisent par une base économique atrophie qui ne va pas de pair avec les besoins des populations locales. Sous équipées et dépourvues de moyens financiers adéquats, les communes qui relèvent de ces espaces accusent des déficiences tous azimuts.

Cette situation est surtout valable pour les communes qui occupent la partie méridionale de la wilaya de Jijel, aux confins de la wilaya de Mila, où le phénomène de marginalité spatiale se distingue sans peine en comparaison avec les espaces situés sur la frange littorale.

C'est en se fondant sur une série d'indicateurs géographiques, démographiques et économiques que nous essayons de caractériser cet ensemble de communes à faible base économique et au rôle spatial très limité, relevant d'une wilaya qui en compte 28 au total et dont 3 seulement disposent d'un chef lieu ayant le statut d'urbain à savoir Jijel 106306 habitants, El Milia 39196 habitants et Taher 51311 habitants, au dernier recensement de 1998.

A dominante rurale, sans substrat économique viable, l'unité spatiale que nous nous efforçons de caractériser fait partie d'un ensemble géographique à relief élevé occupant plus de 80% de la superficie totale de la wilaya. Sans couvert végétal approprié et en raison des contraintes structurales, topographiques et de la surcharge démographique, cet ensemble montagneux demeure fortement exposé aux phénomènes érosifs et anthropiques intenses dont les conséquences sont défavorables au développement agricole.

Ainsi, en subissant à la fois des aléas d'ordre naturels et démographiques les espaces en milieu montagnard dans la wilaya de Jijel sont sous-intégrés et se trouvent en marge du processus de croissance dont bénéficient les autres régions du pays.

Par ailleurs, les trois principaux centres urbains que compte la wilaya de Jijel, censés jouer un rôle d'encadrement adéquat sur l'ensemble du territoire wilayal, ne parviennent point à étendre leur influence vers l'intérieur car, d'une part, l'accessibilité est très difficile par manque d'infrastructure routière convenable et par l'insuffisance de moyens de transport collectif, et d'autre part, c'est en raison de l'absence de centres urbains concurrents limitrophes qui pourraient seconder les trois principaux pôles situés au nord de la wilaya en l'occurrence Jijel, Taher et El Milia.

Par voie de conséquence, toutes les communes qui se trouvent à une trentaine de kilomètres au sud de ces trois pôles urbains sont mises *de facto* hors circuit des zones d'atteinte économique et des aires de chalandises animées par chacun de ces trois pôles.

Ceci a accentué inévitablement leur marginalisation par rapport aux zones du nord de la wilaya dont l'encadrement est nettement meilleur puisqu'elles disposent de nombreux atouts et infrastructures économiques tels que : équipements administratifs de niveaux supérieurs, présence de structures commerciales, scolaires et sanitaires variées, en plus de la situation à proximité du littoral qui leur confère un rôle attractif

important.

Cette répartition inégale des supports économiques entre le Nord relativement urbanisé et le Sud à dominante rurale est à l'origine de la dichotomie spatiale dont souffre l'espace wilayal et corrobore la marginalisation des zones méridionales sous équipées.

### **LE PROFIL DE L'EMPLOI : Accentuation de la déprise agricole et des taux de chômage**

En sus des contraintes liées à la situation géographique défavorable et à la faiblesse du niveau d'encadrement, s'ajoutent d'autres paramètres endogènes non moins importants qui ont accentué le degré de marginalisation à savoir l'exode agricole et les forts taux de chômage. Ces deux phénomènes ont rendu caduque tout effort de développement harmonieux. Les quelques tentatives de redressement et de mise en valeur économique initiées par les pouvoirs publics n'ont pu se concrétiser réellement car, d'une part, le milieu ne s'y prête point, et d'autre part, les crédits financiers alloués par l'état aux différentes communes relevant des zones montagneuses demeurent négligeables.

En s'appuyant sur les données chiffrées ci-dessous, on note clairement le repli qu'a connu le secteur agricole où la moyenne d'occupés dans ce secteur n'a fait que régresser passant de 60% en 1966 à près de 15% en 1998, alors qu'en même temps, le taux d'actifs dans le secteur tertiaire va *crecendo* passant de 19.5% en 1966 à plus de 58.98% en 1998.

#### **Wilaya de Jijel: Répartition des taux moyens d'occupés par branche d'activité économique de 1966 à 1998.**

Périodes	Agriculture	Industrie	BTP	Tertiaire	Total
1966	60.6	6.2	13.5	19.5	100%
1977	19.5	14.9	29.5	36.1	100%
1987	13.56	6.75	26.58	53.11	100%
1998	15.66	5.14	20.22	58.98	100%

*Sources: différents recensements.*

Ce comportement diamétralement opposé entre les deux secteurs économiques a une signification particulière en ce sens qu'il précise le phénomène d'exode agricole et le développement d'un secteur économique peu rentable dont les effets induits n'ont pas une répercussion sur l'essor économique de la région. Il s'agit en effet d'activités commerciales à faible pouvoir attractif de type alimentaire essentiellement peu créatrice d'emploi.

Autrement dit, ces mutations économiques dans le secteur tertiaire n'ont pas eu les effets escomptés par les populations locales, notamment sur les tranches d'âges de personnes en mesure de travailler. La résultante de cet état de fait est naturellement la

détérioration du niveau de vie des habitants et la progression des taux de chômage comme le confirment les données du tableau suivant :

**Wilaya de Jijel: Evolution des taux de chômage moyens par période intercensitaire (%)**

Lieux \ Périodes	1966	1977	1987	1998
Communes du nord	15.23	24.7	22.07	22.42
Communes du sud	17.17	44.06	30.95	35.48
Total	16.06	32.97	25.07	22.45

*Source : Différents recensements.*

L'examen des données ci-dessus fait apparaître deux situations dissemblables :

- La première se rapporte aux communes situées au nord de la wilaya qui se distinguent par des taux de chômage relativement stationnaires mais nettement en dessous des valeurs moyennes de l'ensemble de la wilaya particulièrement en 1977 et 1987

- La seconde caractéristique concerne l'ensemble des communes localisées au sud de la wilaya où le fléau du chômage paraît plus endémique car les valeurs relatives se maintiennent largement au-dessus des taux de chômage moyens de la wilaya (44.06% en 1977, 30.95% en 1987 et 35.48% en 1998). Autrefois, la résorption du fléau de chômage était largement tributaire de l'émigration vers d'autres régions internes plus prospères ou vers l'étranger. De nos jours, cette ultime échappatoire semble bien compromise car même les zones à fortes potentialités économiques sont en crise en raison de la conjoncture économique difficile que traverse le pays.

Cette répartition contrastée des taux de chômage au niveau spatial vient confirmer de nouveau, de façon irréfutable, la marginalisation des communes méridionales de la wilaya de Jijel en regard de celles du Nord.

Ces disparités spatiales semblent d'ailleurs se perpétuer à chaque essai de classification comme le souligne l'exemple que nous décrivons dans la matrice figurant dans la page suivante.

En prenant compte les six indicateurs de la matrice jugés représentatifs sur le plan économique, à savoir : densités démographiques communales, nombre d'occupés, nombre de chômeurs, nombre de consultations dans les salles de soins, nombre de consultations dans les centres de santé, et en adoptant la méthode de classement matriciel suivant le rang qu'occupe chaque commune par indicateur, nous sommes parvenus aux résultats suivants.

Telle qu'elle a été adoptée l'analyse matricielle met bien en valeur les caractéristiques décrites précédemment :

- L'espace wilayal jijelien obéit à une configuration territoriale hétérogène : les zones septentrionales offrent une situation économique mieux équilibrée vis-à-vis de celles du Sud.

- Le degré de développement est intimement lié à la notion d'urbanité. Ainsi, les espaces qui jouissent d'un encadrement urbain satisfaisant sont situés au

Nord de la Wilaya où les potentialités économiques sont meilleures notamment à Jijel, Taher, El Milia et, à un degré moindre, à Chekfa, Emir Abdelkader et El Anser.

- Les zones de montagnes méridionales accusent une sous représentation chronique qui confirme sans ambages leur marginalité spatiale. Cette situation est typique des communes de Bordj Thar, Irraguene, Ghabala, Salmi Ben Ziada et Oued Adjoul qui occupent le bas de la classification.

## **CONSTATS ET PERSPECTIVES D'AMENAGEMENT**

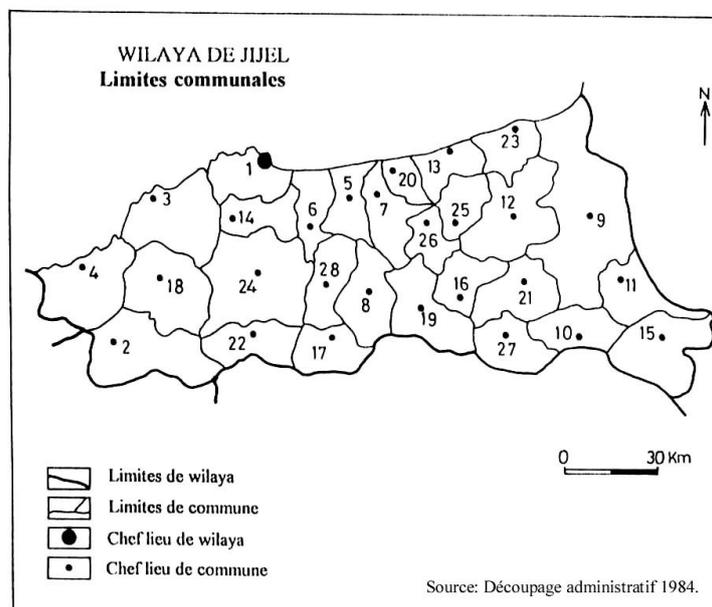
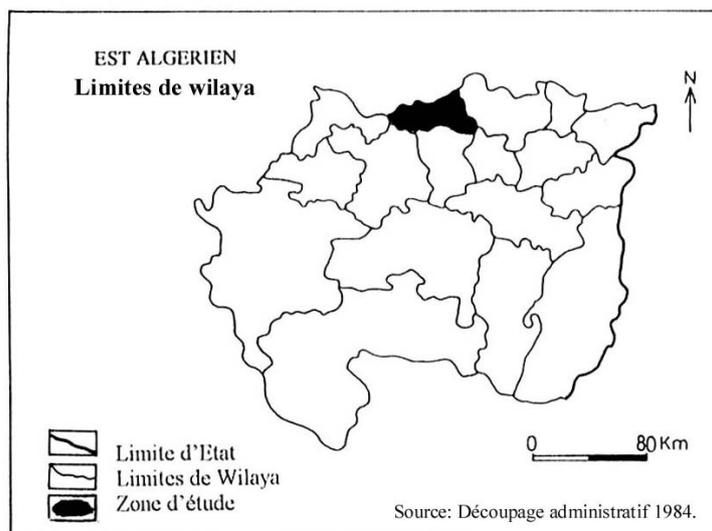
L'effet de marginalisation qui a souvent marqué l'espace rural en milieu montagnard est loin d'être maîtrisé dans toutes ses proportions. De nombreuses régions à situation géographique et aux potentiels économiques identiques continuent de vivre dans des conditions inadaptées synonymes d'espaces fortement enclavés. Le cas des espaces situés en milieu montagnard Auressien et en bordure de l'Atlas Saharien expriment clairement l'atonie dans laquelle se trouve le milieu montagnard en Algérie. Il faut signaler par la même que ces régions n'ont pas bénéficié de prise en charge effective de la part de l'Etat en dépit des différents plans communaux de développement (P.C.D) instaurés en 1974 et suivis à partir de 1976. En plus, les timides tentatives de mise en valeur économique initiées par les pouvoirs publics locaux ont été dans la plupart des cas inachevées ou carrément vouées à l'échec faute d'une action d'aménagement concertée fondée sur des paramètres ayant de fortes incidences sur la vie des populations rurales.

Ainsi, pour qu'un éventuel redressement de la situation ait lieu en milieu montagnard marginalisé, il faut que dans l'élaboration de ces plans, une priorité accrue soit accordée à l'agriculture qui passe nécessairement par une mise en valeur intensive de l'arboriculture et de l'élevage et concernera aussi :

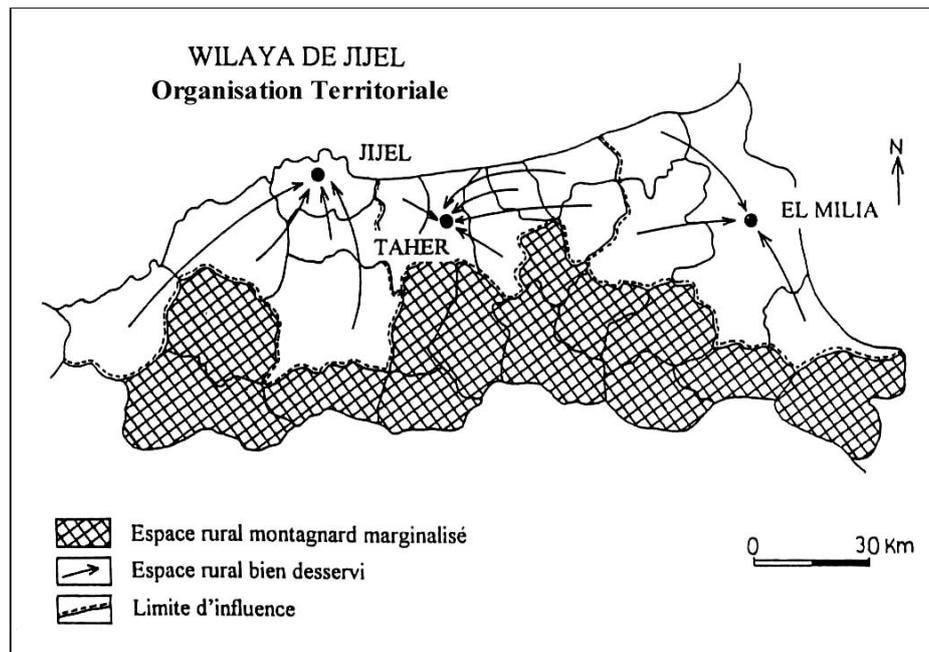
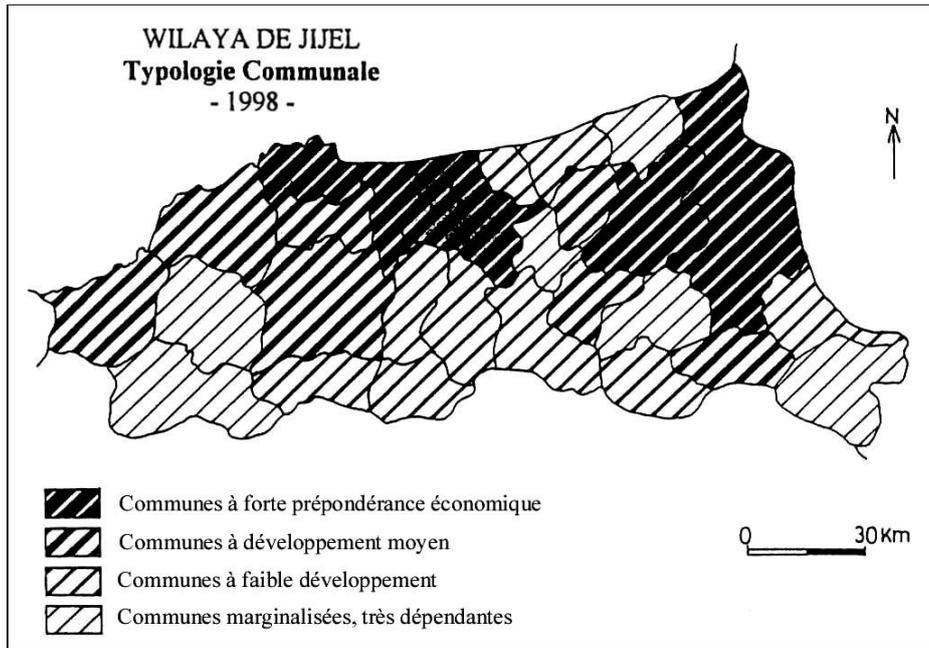
- La densification des voies de communication intercommunales.
- La multiplication des retenues collinaires en vue de renforcer le potentiel hydraulique.
- La vulgarisation de l'électrification rurale.
- La promotion de centres chefs-lieux de communes à des rangs administratifs supérieurs pourrait à son tour conduire à l'émergence de centres de décisions en mesure de renforcer l'encadrement des populations rurales éparses.

Pour fondamental qu'elles soient, ces quelques orientations de mise en valeur économique restent tout de même insuffisantes, et c'est pourquoi elles méritent d'être suivies par d'autres actions ciblant beaucoup plus le développement du niveau de vie des populations comme l'amélioration de leur cadre bâti, l'instauration d'un circuit de transport en commun, la multiplication des structures sanitaires et scolaires. Sans la concrétisation de ces différents programmes de développement, l'effet de marginalisation de l'espace montagnard en Algérie pourrait prendre des proportions encore plus importantes qui annihileraient tous les efforts entrepris ces dernières années. C'est pourquoi la mise en place et l'application sans délai d'une politique globale en faveur des milieux ruraux en général et montagnard en particulier s'impose avec force.





- |                      |                     |                    |                  |
|----------------------|---------------------|--------------------|------------------|
| 01 – JIJEL           | 08 – CHEHNA         | 15 – GHEBALA       | 22 – BENI YAJIS  |
| 02 – IRRAGUENE       | 09 – EL-MILIA       | 16 – BEL HADEF     | 23 – OUED ADJOUL |
| 03 – EL-AOUANA       | 10 – SIDI-MAROUF    | 17 – DJIMLA        | 24 – TEXENNA     |
| 04 – ZIAMA M.        | 11 – SETTARA        | 18 – S. BENZIADA   | 25 – BENI HABIBI |
| 05 – TAHER           | 12 – EL-ANCER       | 19 – OULED. ASKEUR | 26 – BORDJ THAR  |
| 06 – EMIR ABDELKADER | 13 – SIDI ABDELAZIZ | 20 – EL-KENNAR     | 27 – OULED RABAH |
| 07 – CHEKFA          | 14 – KAOUS          | 21 – OULED. YAHIA  | 28 – OUDJANA     |



## CONCLUSION

Du fait de sa mise à l'écart du processus de développement pendant une longue période, les espaces ruraux montagnards en Algérie accusent une marginalisation prononcée. De nos jours, cette situation devient problématique à plus d'un égard, car les ingrédients qui lui sont favorables sont omniprésents et d'ampleurs jamais inégalées par le passé.

L'exode rural relativement stoppé en début de la décennie des années 80 prend des proportions inquiétantes. Ces dernières années, il devient l'ultime échappatoire aux innombrables problèmes que vivent les populations rurales de montagnes.

La capacité de résilience de ces dernières aux aléas naturels, géographiques et économiques semblent s'effriter progressivement pour céder la place à un exode plus intense et incontournable en raison de la conjoncture difficile que traverse le pays. Il serait par voie de conséquence impératif qu'une politique de mise en valeur économique soit établie et appliquée en faveur des milieux montagnards marginalisés.

## Bibliographie

1. Badoin R., "Economie rurale", Collection U, Paris, 1971.
2. Benachenou A., "L'exode rural en Algérie", SNED, Alger, 1981.
3. Cote M., "L'espace algérien, les prémices d'un aménagement", O.P.U., Alger, 1983.
4. Haggett P., "L'analyse spatiale en géographie humaine", Collection U, Paris, 1973.
5. Kassab A., "Evolution de la vie rurale dans les régions de la moyenne Medjerda", Vol. 8, Tunis, 1979.
6. Lekehal A., "Base économique et rôle spatial des petites villes dans l'Est algérien. Essai de typologie", Doctorat Etat, 1996, Univ. de Constantine.
7. Lekehal A., "Petites villes et champ migratoire", CRESO, Presses universitaire de Caen. 1997, France.
8. Souici F. *et al*, "Disparités démographiques. économiques et spatiales dans les communes rurales de la wilaya de Jijel-Algérie", 1998, Mémoire d'ingénieur, Université de Constantine. □